

Numéro 9

Janvier 2010

LE VAL DAVID INFOS

MAIRIE - 3 rue de la Mairie 27120 Le Val David

☎ : 02 32 67 03 09 e-mail : mairielevaldavid@orange.fr





LE MOT DU MAIRE

L'année 2009 s'est écoulée avec son lot de bonnes et mauvaises nouvelles. Nos familles, nos proches ou nous-mêmes avons eu à souffrir de près ou de loin des catastrophes météorologiques ou de la « Crise ». En revanche, au Val David, nous avons assisté à de nombreux changements heureux.

En avril, la mobilisation des grands et petits pour nettoyer notre nature environnante, trop souvent souillée, a prouvé la prise de conscience de chacun.

L'église s'est refait une beauté en peinture.

En mai, la naissance du marché hebdomadaire a redonné vie à la commune en offrant une occasion d'échanger tout en faisant des achats malins.

Puis en novembre, vous avez été nombreux à participer à l'inauguration de la première école numérique de l'agglomération, ceci grâce au plan de relance.

A présent, nous sommes au début d'une nouvelle année, elle aussi très prometteuse.

Au printemps, nous allons accueillir notre agence postale et notre cabinet d'infirmière. La rue Grande verra ses lignes enfouies sur la deuxième tranche.

D'autres projets sont en cours de réflexion, et vous seront exposés ultérieurement.

Maintenir les liens sociaux et redonner une dynamique à notre village restent nos priorités, mais cela ne se fera pas sans vous. La sociabilité et la solidarité sont l'affaire de tous et de chacun. Dans cette perspective, l'équipe municipale restera à votre écoute et vous souhaite une excellente année 2010.

Le Maire
Monica LEMEILLEUR

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2010

Entreront en petite section de Maternelle les enfants nés en 2007.

Vous pouvez après les vacances de février prendre contact avec Mr ROBERT, Directeur de l'école du Val David, si vous avez un enfant né en 2007.

Vous pouvez également le contacter si, à la suite d'un déménagement par exemple, il est prévu qu'un de vos enfants entre à l'école du Val David à la rentrée prochaine, quelque soit son âge (de la maternelle au CM).

Le numéro de téléphone de l'école du Val David est 02 32 67 88 54.

S O M M A I R E

Mot du Maire.....	p. 2
Infos pratiques.....	p. 3
Décisions du Conseil.....	p. 4 et 14
Informations préventions.....	p. 4
La vie du village.....	p. 5 à 13
Prévisions travaux.....	p. 14
Infos pratiques déménagement.....	p. 15

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Vidanges toutes fosses

Cyril LESIMPLE

13 rue Marotte

27220 GROSSŒUVRE

☎ : 02 32 31 29 34

INFORMATIONS PRATIQUES**COMITÉ DES FÊTES DES LOISIRS ET DES SPORTS DU VAL DAVID ET DE LA TRINITÉ**

Présidente du C.F.L.S. :	Sylvie DELALONDE	tél. 02 32 67 08 23
Loisirs créatifs :	Sylvie DELALONDE	tél. 02 32 67 08 23
Club du 3ème Age :	Jean-Claude OLLIVIER	tél. 02 32 67 06 78
Peinture et dessin :	Marc PELCOT	tél. 02 32 67 83 23
Théâtre :	Thierry MOROY	tél. 02 32 67 02 34
Animations et Fêtes :	Dominique LEMEILLEUR	tél. 02 32 67 02 74

ANCIENS COMBATTANTS

Président	Jacques BOYARD	tél. 02 32 67 02 54
-----------	----------------	---------------------

BOL D'AIR DU VAL DAVID ET DE LA TRINITÉ

Président	Philippe GIRARD	tél. 09 50 39 05 07
-----------	-----------------	---------------------

FOOTBALL CLUB DU VAL D'ÉVREUX

Football adultes et enfants à partir de 6 ans	Roger PROST	tél. 02 32 67 05 14
---	-------------	---------------------

JUDO CLUB

Judo	Henri BARTHEZ	tél. 02 32 36 92 52
------	---------------	---------------------

Nos joies**Mariage**

Hélène SEVIN et Laurent CHARRIER	le 19 juin 09
Stéphanie COQUELIN et Frédéric CARDOT	le 11 juillet 09

Naissances

Candice CHALOT	le 07 avril 09
Nelson LEFEBVRE	le 18 avril 09
Jelena VALENTIC	le 26 avril 09
Anais LEMOINE	le 17 juillet 09
Tom LOTTIAUX	le 29 août 09
Raphaël BERTRAND	le 17 octobre 09
Isis PAYET	le 08 novembre 09
Samy DAUVERGNE	le 13 novembre 09
Alyzée FIHUE	le 09 décembre 09

Nos peines**Décès**

Paul BOUZIN	le 23 janvier 09
Aurélio COLOMA	le 17 octobre 09

RAPPEL**Horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie**

Lundi - mardi - jeudi

de 15 h à 18 h 30

Horaires d'ouverture au public des déchetteries Caër-Normanville, d'Évreux Val Iton et St Laurent Guichainville

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Horaires d'été

du 1er mars au 30 septembre
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et
de 13 h 30 à 19 h
Le dimanche de 9 h à 13 h

Horaires d'hiver

du 1er octobre au 28 février
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et
de 13 h 30 à 18 h
Le dimanche de 9 h à 13 h

Le ramassage des déchets verts
reprendra toutes les semaines à partir du
04 mars 2010.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 5 octobre 2009

Agence Postale

"La Poste" a émis le souhait d'installer une Agence Postale sur notre commune et après avoir entendu les conclusions de la Commission Communale chargée d'étudier ce projet, le Conseil décide d'installer cette Agence et autorise Madame le Maire à signer la Convention avec "La Poste" et de faire procéder aux travaux nécessaires.

Parcelle ZA 227 située au lotissement "Les Ormes"

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur la destination de ce terrain appartenant à la Commune.

Après en avoir délibéré la Conseil décide de conserver ce terrain afin de concrétiser un projet immobilier.

Désaffectation du pavillon situé chemin de l'Église réservé aux instituteurs.

Ce logement est actuellement loué avec "bail précaire", puisqu' il pouvait être attribué à des instituteurs. Tous nos enseignants sont Professeurs des Écoles et ne peuvent pas prétendre à un logement fourni par la commune.

De ce fait le Conseil décide de demander à Madame la Préfète la désaffectation de ce logement, ce qui permettra de proposer aux locataires un bail ordinaire de 3 années

renouvelables.

Madame la Préfète a émis un avis favorable à notre demande.

Conseil du 2 novembre 2009

Accord de principe sur la construction d'un bâtiment multiservices

Madame le Maire expose au Conseil la nécessité de construire un tel bâtiment qui permettrait d'accueillir l'Agence Postale, un cabinet d'infirmière, une maison des Assistantes Maternelles et différents modules pour les Associations du village.

Le Conseil émet un accord de principe pour cette construction, et autorise Madame le Maire à faire établir tous les documents relatifs à l'avancement de ce projet, à signer tout document y afférent et à demander toutes les subventions qui pourraient être accordées.

Achat d'une balayeuse d'occasion

Le Conseil décide l'achat de ce matériel pour un montant de **956,80€ TTC**

Travaux de protection des murs intérieurs de la salle polyvalente.

Il est constaté que les murs

intérieurs de cette salle, dans leur partie basse, sont détériorés ; de ce fait le Conseil décide de faire procéder à leur réhabilitation.

Adhésion au contrat Groupe Dexia-Sofcap Assurance des risques statutaires

La commune a par délibération de 06/04/2009 demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge en vertu des dispositions régissant le Statut de ses agents.

Le Conseil après en avoir délibéré décide d'accepter la proposition présentée par le Centre de gestion et de souscrire auprès de DEXIA-SOFCAP.

Divers

Madame le Maire annonce au Conseil la démission de M. Frédéric MULARONI de son

Suite page 14

INFORMATIONS PRÉVENTIONS

Insécurité, délits, effractions... les médias relaient quotidiennement la réalité de la délinquance dans notre pays.

Au Val David même, nous avons été victimes de plusieurs cambriolages, ces vols sont souvent commis de nuit, mais aussi de jour en l'absence des occupants. Ils portent sur des objets très convoités et laissés dans **les pièces directement accessibles... : cartes de crédit, téléphones portables, chéquiers, sacs à main, bijoux, CD...mais aussi clés de voiture.**

Les services de police et de gendarmerie sont largement mobilisés pour tenter de faire face à ce problème mais **la prévention contre les cambriolages est aussi l'affaire de chacun.**

Aussi pour éviter de telles mésaventures, des mesures de précaution peuvent être prises :

- Verrouiller les issues (y compris celles du garage), même pour une courte absence, **éviter de mettre** toutes ses clés sur un même trousseau et ne laissez pas vos clés dans une cachette proche de votre maison (paillason, pot de fleurs ou dans le véhicule...)
- N'indiquez pas votre adresse sur votre trousseau de clés

- Ne conservez pas de valeurs à votre domicile
- Répertoirez et photographiez les objets de valeur. Relevez les numéros de série des appareils et conservez les factures hors du domicile.
- Dans la mesure du possible, taillez les haies de clôture pour qu'une surveillance discrète par le voisinage de la maison soit possible.

Si vous partez en vacances, nous vous conseillons :

- D'informer vos voisins de votre absence ;
- De donner éventuellement une clé à un membre de votre famille, un ami ou un voisin afin qu'il anime la maison, qu'il vide la boîte aux lettres et qu'il soit en mesure de vous prévenir ou d'alerter la gendarmerie en cas de problème,
- De ne pas laisser de message évoquant votre absence sur le répondeur.

De façon générale, nous vous demandons :

De signaler systématiquement à la gendarmerie (17 ou **02 32 29 57 17**) toute présence suspecte de personne ou de véhicule surtout si les individus que vous voyez vous sont inconnus. Nous vous invitons à relever les caractéristiques des véhicules aperçus (marque, type, couleur, immatriculation) et les communiquer aux services de police ou de gendarmerie.

Roger Prost : Engagé pour le foot

A son arrivée au Val David en 1976, cet enseignant en électrotechnique ne trouva aucune structure de foot dans la commune. Il allait donc jouer au Vieil Évreux.

Puis, comme il y avait de plus en plus d'enfants dans le village et que la seule activité à l'époque était le Judo, Roger et Jean-Jacques Boulay (alors président du comité des fêtes et du cercle des Sports), entre autres, décidèrent de créer en 1979 une section foot au sein du comité des fêtes, l'ASVD présidé par Mr Lacoffe. Elle regroupait des jeunes de 6 à 12 ans pratiquant leur activité sur le terrain de foot situé à l'emplacement de l'actuelle salle des fêtes.

Cela a duré 4 ans, puis en 1983, sur l'initiative de Mr Leblanc et Mr Dubuisson (du Vieil Évreux), le club fusionne avec le Vieil Évreux pour créer le FCVE et avoir des équipes de toutes catégories. Le club possède alors 3 équipes.

Sous l'impulsion de Messieurs Leprince-Ringuet et Lacoffe, un nouveau terrain et un nouveau vestiaire sont construits près de l'ancienne décharge.

Cette évolution, Roger Prost l'a accompagnée en tant qu'entraîneur des petits puis en tant que président à partir de 1995. Aujourd'hui le club comporte 12 équipes et 160 licenciés venant du Val David, du Vieil Évreux et de 6 autres communes environnantes.

Mais qu'est ce qui a amené Roger à s'occuper du foot ? **« Mon père ne voulait pas que je fasse du foot. J'ai commencé uniquement quand j'étais majeur. Mais j'avais envie de m'occuper des gosses et de les voir évoluer. Et puis au début, il n'y avait pas l'esprit de compétition que la FFF impulse aujourd'hui. Je pense que la FFF évince de plus en plus le bénévolat. »**

Bénévolat : tout repose sur cela. Roger Prost, accompagné d'une dizaine de collègues (dirigeants, accompagnateurs, entraîneurs), ne compte pas son temps passé pour le club. Chaque semaine, c'est une vingtaine d'heures passées sur les terrains. A cela s'ajoutent, les travaux administratifs, la préparation du tournoi, le temps au téléphone, la recherche de budget pour le bon fonctionnement du club, les réunions au district... Aujourd'hui retraité, il a peut-être plus de temps mais quand il exerçait encore, il sacrifiait ses mercredis après-midi, ses soirées et ses dimanches à la vie du club.

Il avoue : **« Ma femme montre une très grande souplesse par rapport à mon activité mais parfois il y a saturation »** Mais cette énergie donnée génère des satisfactions et du plaisir.

Roger apprécie de voir les « gosses » grandir : **« Certains ont commencé à 5 ans et sont là encore aujourd'hui en**



senior.... Une année tous les garçons du village jouaient au foot. »

Il apprécie l'ambiance du groupe, l'esprit collectif : **« Vis à vis des jeunes, le foot amène une canalisation par les règles imposées par le jeu et la vie en communauté ».... « Au niveau autorité, le message n'est pas si facile à faire passer, les parents ne comprennent pas toujours pourquoi les dirigeants sont si rigides mais ils sont obligés »**

Roger peut paraître « bourru » à l'extérieur, mais il est très sensible à l'intérieur ; sa plus grande récompense c'est le relationnel avec les « gosses » et la reconnaissance qu'ils lui donnent en retour : **« Tout le monde me dit bonjour. C'est une sorte de respect. »**

Quand on lui demande quelles qualités sont nécessaires pour

être bénévole, il vous répond : **« POUR ETRE BENEVOLE, IL FAUT AVOIR LA FOI. »**

Un bénévole n'est pas payé, donc il ne faut pas avoir peur de l'erreur : l'erreur est humaine.

A cela peut s'ajouter une certaine force de caractère pour mettre de côté les remarques des autres personnes, apprécier la jeunesse, avoir un certain degré d'adaptation aussi car l'environnement évolue très vite : les jeunes, le public, le foot.

Il faut être clair dès le départ sur ses compétences et sur le temps qu'on peut consacrer.

Au sein du club, ou toute autre association, beaucoup de compétences sont intégrées et nécessaires : certains savent arbitrer, d'autres gérer les à côtés. D'ailleurs, Roger recherche un bénévole ayant des connaissances informatiques qui pourrait gérer le site Internet du club www.fcve.net.

Et un jour, vous arrêterez vous ? **« Si l'opportunité se présentait, je laisserais ma place pour passer le relais et souffler un peu mais il faut que ce soit le bon relais pour cela.... Je regrette que les jeunes aient de moins en moins l'esprit bénévolat. »**

Profitons de cet article pour annoncer qu'une « journée porte ouverte » (journée connaissance du foot) sera organisée début Septembre 2010 et pour rappeler que le tournoi 2010 se déroulera comment d'habitude courant Juin.

La municipalité a remis en ce début d'année la médaille de la commune à Roger Prost en remerciement de son implication dans la vie communale, dans le foot, mais aussi pour les séances de formation à la sécurité électrique données aux agents communaux et l'aide apportée dans le cadre du marché hebdomadaire : mise aux normes du coffret existant et fabrication d'un deuxième.

Club du 3ème âge



Ça y est, c'est reparti!

Le « Club du 3ème âge » renaît de ses cendres. Les premiers mercredis des mois de novembre et décembre nous ont convaincus du besoin de se rencontrer. Le Club compte, à ce jour, 29 membres.

Cérémonie du 8 mai et du 11 novembre 2009



Lors des cérémonies commémoratives, nous étions nombreux à partager le devoir de mémoire des anciens combattants morts pour la France. Toutes les générations étaient présentes.

Le marché du Val David



Au mois de mai, inauguration d'un marché hebdomadaire le mercredi de 16 h à 19 h place de l'église.

Après un début prometteur, les commerçants ont fidélisé une clientèle plus ou moins importante selon leurs spécialités.

Au retour des vacances, une tombola organisée avec la participation généreuse de tous les marchands a relancé la fréquentation.

En décembre, pour dynamiser le commerce avec le concours du C.F.L.S et des loisirs créatifs, nous avons mis en place un petit marché de NOEL avec la venue d'une productrice de foie gras et du Père NOEL distribuant des friandises. Le vin chaud qui était proposé a contribué au succès de cette animation.



Le mauvais temps du 23 décembre a un peu perturbé les achats pour le réveillon, malgré cet épisode décevant pour les clients fidèles, nous voulons croire que vous aurez à coeur de pérenniser ce marché en continuant d'accorder votre confiance aux primeur, fromager, crémier-volailler, charcuterie bretonne, crêpier (retour fin mars), légumes de la ferme, produit bio et nos deux courageux bravant la neige et le froid votre boucher et les saveurs d'Auvergne et un nouveau poissonnier..



Journée « Nettoyage de la Nature »

Suite au succès de la première édition, la volonté de nombreux participants de renouveler l'expérience et face au travail restant à accomplir, une seconde sortie « Nettoyons la Nature » sera organisée le Samedi 20 Mars.

Nous vous invitons cordialement à cette journée ; les enfants seront également les bienvenus (moins de 11 ans accompagnés).

Pour faciliter l'organisation, nous souhaiterions connaître le nombre de participants intéressés : donc, futurs bénévoles, inscrivez-vous en mairie pour cette journée et préparez vos gants !



Petite randonnée à la rencontre des derniers oiseaux de la journée



Une sortie nature était organisée par la LPO le mardi 30 juin 2009.

Gros succès avec une quarantaine de personnes dont de nombreux enfants.

Milieux variés : bois, chemin d'Ivry, champs et rues du village.

Un pique nique a ensuite été improvisé et la soirée a fini en beauté avec la venue de la chouette chevêche et l'effraie.

En 2010, c'est l'association du Bol d'air du VDT qui invite la LPO le mardi 29 juin à 19h à la mairie du Val David.



CARNAVAL le 14 avril



Après midi récréatif pour les enfants de l'école. en effet, après le défilé dans les rues du village ils ont dégusté les crêpes et autres gâteaux préparés pour l'occasion.

Bien se nourrir pour...
 mieux apprendre, mieux grandir, et mieux réussir !

Scolarest, le spécialiste de la restauration des établissements d'enseignement et des collectivités territoriales.

Scolarest
 Imm. Normandie I
 98 avenue de Bretagne
 78108 Rouen Cedex 1
 Tél : 02 32 18 47 10
 Fax : 02 35 62 14 60

Scolarest
 La Restauration Nouvelle Génération
www.scolarest.fr

Sortie Scolaire à CERZA le 29 Juin.



Toute l'école du Val David a pu profiter d'une sortie à CERZA, parc animalier près de Lisieux.

Quoi de mieux que le « petit train » pour cheminer parmi les animaux !

Inauguration de l'école numérique le 20 novembre



Grâce au plan de relance, pour la rentrée 2009-2010, notre école s'est vue doter d'ordinateurs portables et d'un tableau interactif. Ainsi, avec sa classe informatique, Le Val David est à la pointe des nouvelles technologies éducatives. Notre équipe enseignante n'a pas hésité à se lancer dans ce projet audacieux: pour le plus grand plaisir de nos écoliers. Le 20 novembre, nous avons procédé à l'inauguration en présence de Jean-Louis DEBRE (président du conseil constitutionnel), Guy LEFRAND (député), Stanislas PONIATOWSKI (sénateur), Fabienne BUCCIO (Préfète), Pierre MOYA (inspecteur d'académie) et Anne MANSOURET (conseillère générale).



Madame la Préfète se fait expliquer le fonctionnement de l'école numérique par les enfants



Autocars MONDDIA Voyages

Z.A de gadencourt
27120 GADENCOURT

Tél: 02 32 26 18 46
Fax: 02 32 26 43 38

Le "Boî d'air du VDT", l'association qui encadre le pédibus (l'accompagnement des enfants à pied à l'école) vous souhaite une année 2010 pleine de plein air, de rires et de bonne humeur et la plus respectueuse de l'environnement possible.

Il nous arrive parfois d'être obligé de fermer la ligne par manque de bénévoles disponibles.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous donner un coup de main. Il ne faut pas avoir peur des contraintes, vous restez libre de votre emploi du temps. Même une seule fois dans l'année, cela pourra nous dépanner !

Il suffit pour cela de nous le dire (en vous adressant à l'un des membres de l'association ou en mairie) et de vous inscrire à l'association (gratuit et fait en 5 minutes).

Le Père Noël à l'école



Ce 18 Décembre, la présence de nombreux parents, venus écouter



chanter les élèves du Val David, était aussi une récompense pour les professeurs des écoles qui ont su préparer parfaitement cette soirée.

Le père Noël était également au rendez vous pour la plus grande joie des petits, tandis que les délégués de parents d'élèves proposaient un cocktail maison pour les plus grands.

Repas des Anciens

Anna CONFAIS, Ferme de BERNIENCOURT, LE VAL DAVID

**Bienvenue
au
potager
d'Anne**

Production de légumes
de saison en plein
champs.



Horaires d'ouverture :

Le Vendredi : de 14h30 à 19h

Le Samedi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Venez découvrir nos ateliers de légumes et de produits fermiers !



Le 6 décembre, nos anciens entourés des élus se sont réunis le temps d'un repas et de quelques pas de danse sur un air d'accordéon.



Exposition Peinture



Les 5 et 6 septembre, la section peinture a organisé son exposition annuelle et désigné ses lauréats lors du vernissage en présence de

Madame Anne MANSOURET et de Madame le Maire qui a remis le prix de la Municipalité à Monsieur Philippe ROLINAT.

Cérémonie des vœux 2010



Respectant la tradition, Madame le Maire a rappelé les réalisations de l'année écoulée (le marché, l'école numérique, les travaux dans l'église...) avant de présenter les projets pour 2010 (voir article en première page). Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants Valdaviidiens, félicité les médaillés et bénévoles, participé aux résultats du concours des maisons



illuminées, Mme LEMEILLEUR a invité l'assemblée à partager la galette et le verre de l'amitié. A noter que cette manifestation est ouverte à tous, la date est communiquée dans le bulletin d'automne.



Société Normande de Nettoyage Industriel

Le métier du nettoyage au service des professionnels et des particuliers

Monica LEMEILLEUR

380 rue Clément ADER

Le Long Buisson

27930 LE VIEIL ÉVREUX

☎ : 02 32 32 50 28 - 06 17 21 20 26

mlemeilleur@s2ni.net - www.s2ni.net

GF CHAUFFAGE
 Au service de Votre Confort
 Plomberie - Sanitaire
 ☎ 02.32.36.17.07



Gilles FRECHON

13, chemin de la mare Aubé
 27120 VAL DAVID

☎ 02.32.36.17.07

✉ gfchauffage@yahoo.fr

Le C.F.L.S. communique

Quelques dates à retenir

Section Théâtre

Théâtre : le 06 février 2010

Section Animations et Fêtes

Loto : le 14 février 2010

Repas à thème : le 27 mars 2010

La fête du village : . les 19 et 20 juin 2010

nettoyage de la nature... le 20 mars 2010

FCVE - (Foot)

Tournoi courant juin 2010

Sortie LPO..... 29 juin 2010

Nous vous espérons nombreux

La Section Animations et Fêtes met à votre disposition divers matériels :

- 2 Chapiteaux de 10m sur 3m
- 1 chapiteau de 5m sur 8m
- Tables et bancs
- Vaisselle et couverts
- Cafetière

Moyennant une contribution calculée au plus juste.

Renseignements au

- 02 32 67 02 74 (+ répondeur)
- 02 32 67 08 11 (+ répondeur)

Section « 3ème âge »

Le Mercredi 4 novembre, Monsieur Philippe GIRARD a eu la gentillesse de nous proposer un exposé, de 14 à 16 heures, sur « les oiseaux de nos jardins ». Tout le monde fut enthousiaste et en a redemandé ...avec l'espérance toutefois d'avoir un vidéo projecteur qui rendrait ces conférences beaucoup plus attrayantes que le petit écran du portable de notre conférencier...que nous remercions de tout cœur.

Le mercredi 9 décembre dès 14 heures, une quinzaine de personnes sont venues, malgré la neige pour jouer aux différents jeux de société qui leur étaient proposés. A 16 heures nous avons « tiré les rois »...il y a eu deux reines (quid de la parité) Mesdames Jeannine SOURD et Marie Annick HUET qui ont choisi comme rois ... tous les hommes !!!! (sans commentaire).

Marche du jeudi : A 14 heures, Madame Jacqueline BRICOURT nous emmène visiter les alentours du VAL DAVID. Beaucoup ont avoué méconnaître les itinéraires de ces randonnées. C'est le retour à la nature.

Certaines personnes n'osent pas venir « de peur de n'être pas à la hauteur » nous ont-elles dit.

Qu'elles se rassurent le président ne l'est pas non plus !!! .

Alors venez et jugez, nous vous attendons.

Section Animations et Fêtes

Comme chaque année nos 2 lotos et notre repas dansant ont connu un franc succès.

Notre fête du village qui s'est déroulée les 20 et 21 juin a réuni 20 équipes pour son concours de boules. Plus de 120 convives étaient venus le samedi soir, partager dans une ambiance chaleureuse le repas animé par la fanfare « HARMONIE DE RANDONNAI ». Elle a également accompagné en musique enfants et parents munis de leur lampion jusqu'au stade d'où est parti un magnifique feu d'artifice. Le lendemain dimanche la foire à tout a clôturé ces 2 journées bien remplies. Encore un grand merci à tous les bénévoles indispensables.

Section "Théâtre"

La Compagnie du Val dell'Arte remonte sur les planches pour vous présenter son nouveau spectacle théâtral "L'Album Souvenir" le samedi 6 février 2010 à 20h30 à la salle des fêtes du Val David.

Vous voulez rire et vous détendre, avec Guitry, Palmade, les Vamps, etc..., nous serons heureux de vous accueillir pour feuilleter, avec "les deux cousines", "L'Album Souvenir"; ou comment, à travers une photo de vacances, de famille ou une rencontre, un souvenir et des images peuvent ressurgir.

Réserver vos places au :02 32 34 84 25

06 33 68 00 43 ou en mairie.

Le Président
J.C OLLIVIER

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

mandat de Conseiller Municipal pour cause de déménagement

Conseil du 7 décembre 2009

Indemnité de recensement

Le Conseil, dans le cadre des opérations de recensement et pour permettre l'indemnisation des agents nommés pour effectuer cette opération institue l'indemnité prévue à cet effet. Cette indemnité sera versée en une seule fois au terme des opérations de recensement.

Réforme des collectivités locales

Après avoir pris connaissance :

-des projets de réforme des collectivités territoriales

-du projet de suppression de la taxe professionnelle

Le Conseil se montre hostile à ce projet qui menace l'avenir des communes rurales et demande que la réforme de la taxe professionnelle ne réduise en aucun cas les ressources des communes.

Il vote la motion adoptée par l'Association des Maires Ruraux de France et demande aux députés et Sénateurs du département de soutenir les demandes formulées par cette association.

Projets de Travaux 2010

- **Agence Postale et Infirmière** : installation provisoire derrière la mairie.
- **Rue Grande** : enfouissement des réseaux (EDF et Télécom) 2ème partie et pose de luminaires (éclairage public).
- **École** : réfection de l'aire de jeux et des soubassements des murs.
- **Aménagement paysager** : installation de jardinières et bancs devant la mairie et de jeux à côté du terrain de boules.
- **Salle d'activités** : pose d'un quartz de protection sur le bas des murs à l'intérieur.
- **Pavillon location** : travaux d'isolation extérieure, changement des huisseries et mise aux normes de l'installation électrique.
- **Plan d'Occupation des Sols** : Quelques modifications vont être apportées à ce document, une enquête publique aura lieu au printemps.
- **Bâtiment multiservices** : démarrage des travaux 2ème semestre 2010.
- **Champs de foire** : remplacement des plots par des barrières.
- **Les Ormes** : construction de deux logements locatifs

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections des Conseillers régionaux auront le dimanche 14 mars et , en cas de second tour, le dimanche 21 mars 2010.

Recherche cassettes (de caméscope) volées lors du cambriolage de mon domicile, fin novembre 2009, qui comprenaient 20 ans de souvenirs et surtout des images de mon fils décédé.

Récompense - 02 32 35 20 31

ELECTRO-MENAGER
ELECTRICITE GENERALE
TELE - HIFI - VIDEO

Ets LEBRUN - MARIE

Service après-vente - Livraison gratuite

Une puissance d'achat et de conseil pour aller de l'avant

55 rue du Chanoine-Boulogne

St André de l'Eure - Tél. 02 32 37 32 29

Agence Postale Communale

La mairie recrute une personne (H ou F) pour un emploi administratif accueillant du public à raison de 15 heures hebdomadaires réparties du mardi au samedi.

Le Baccalauréat et des connaissances informatiques sont souhaités.

Le CV est à transmettre au secrétariat de mairie

Vidange de fosses septiques

Puisards - Bacs dégraisseurs

**Jean-Claude
LE BIHANNIC**

1 rue de l'église - GROSSOEUVRE

27220 St André de l'Eure

Tél. 02 32 37 95 55 - 02 32 37 92 55

Vous venez d'emménager au Val David : quelques démarches administratives à effectuer . *(suite de l'article paru dans le numéro de janvier 2009)*

Carte d'électeur

Les personnes qui déménagent doivent se faire inscrire à la mairie de leur nouveau domicile (même si elles habitent toujours dans la même commune).

Pièces à fournir :

- le formulaire d'inscription sur les listes électorales des citoyens français (disponible en mairie),
- une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (en présentant l'original de la pièce d'identité)
- un justificatif de domicile,- **si l'électeur habite chez ses parents**, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents. La mairie se chargera de la radiation de l'électeur des listes sur lesquelles il était inscrit auparavant.

Vous avez jusqu'au 31 Décembre de l'année en cours pour vous inscrire sur la liste électoral de la commune où se trouve votre nouveau domicile si vous avez **l'intention d'y exercer votre droit de vote dans l'année** qui va suivre.

Assurances

Prévenez votre ou vos assureurs, par lettre recommandée avec accusé de réception, de votre changement de domicile et indiquez les éléments **susceptibles de modifier vos contrats d'assurance. Par exemple, pour l'assurance multirisque habitation**, précisez le nombre de pièces de votre nouveau logement, la modification éventuelle de la valeur des **biens assurés...**

Ou encore, pour l'assurance auto, signalez tout changement d'usage de votre véhicule lié au déménagement (parking ou garage privé, nouveau trajet effectué à titre privé ou professionnel).

Banque

Vous conservez votre agence :

Envoyez un simple courrier pour indiquer votre nouvelle adresse

Vous optez pour une nouvelle d'agence :

Envoyez une *lettre recommandée avec AR* à votre ancienne agence pour solliciter le transfert de vos comptes vers la nouvelle agence la plus proche de votre domicile d'emménagement. Votre banque se charge généralement d'adresser un relevé d'identité bancaire à l'ensemble des organismes bénéficiant d'une autorisation de prélèvement automatique (EDF-GDF, Impôts, assurances...) ou qui émettent des virements sur vos comptes (salaires, remboursement maladie...).

Vous changez de banque :

Envoyez à votre ancien établissement une *lettre recommandée avec AR accompagnée du RIB de votre nouvelle banque* en demandant la fermeture de vos comptes, placements et livrets et leur transfert vers le nouvel établissement.

Vous n'êtes pas obligé de changer de banques, mais si vous le faites, n'oubliez pas de prévenir les organismes qui font des prélèvements directs sur votre compte ou font des virements (salaires, remboursement sécurité

sociale, mutuelle...).

Les impôts

Le changement d'adresse est signalé au centre de paiement des impôts :

- soit en remplissant la déclaration de revenus
- soit en utilisant le service en ligne [changement d'adresse](#) de la DGME (Direction Générale de la Modernisation de l'Etat).
- pour tout autre renseignement s'adresser au 0 820 324 252, Impôts service ou 3616 Trésor

Déclaration de revenus

Écrivez au *service des impôts de votre ancien domicile* pour indiquer votre nouvelle adresse. Sachez que votre déclaration de revenus se fait toujours là où vous habitez au 1er janvier de l'année prise en compte pour l'imposition.

La déclaration de revenu doit *être adressée à l'ancien centre de paiement* et comporter

- l'ancienne adresse au premier janvier de l'année précédent la déclaration
- la nouvelle adresse au premier janvier de l'année de l'actuelle déclaration

Impôts locaux

Dues pour l'année entière en cas d'occupation au 1er janvier, la **taxe d'habitation** est payable par l'*occupant* et la **taxe foncière** est payable par le *propriétaire auprès du* centre de paiement de l'ancien logement.

Le changement d'adresse doit être signalé auprès du centre des impôts et de la trésorerie du nouveau et de l'ancien domicile.

Abonnements divers

Signalez votre nouvelle adresse aux divers journaux, revues et clubs divers auxquels vous êtes abonné.

Chiens ou chats tatoués

Signalez le changement d'adresse auprès de la Société Centrale Canine.

A suivre

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est une démarche civique obligatoire. **L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'État, etc...).**

Dès le 16ème anniversaire et pendant les trois mois suivants, tous les français, filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Se présenter avec : livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile et de la 2ème nationalité. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche



ASSOCIATION

ADEF 

Pour tout renseignement (Prise en charge, exonération...),

 **02 32 28 53 33**

2, rue Châteaubriand - 27000 Évreux

référéncée par
 **FRANCE DOMICILE**
AIDE - SOINS - SERVICES

Conception & réalisation : H&B Impression • 02 32 40 00 91

NOS SERVICES : aide à la toilette, à l'habillage, aux déplacements, tâches ménagères, courses, préparation des repas, entretien du linge, garde, démarches administratives, écoute, présence et coordination...